

# La Lettre de la Commune D'Enchenberg Février 2009

Mairie - 57415 ENCHENBERG

Tél. 03.87.96.38.78

Fax 03.87.96.35.57

<http://www.enchenberg.fr>

E-Mail: [mairie.enchenberg@wanadoo.fr](mailto:mairie.enchenberg@wanadoo.fr)

## Le mot du Maire

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Il serait un peu tardif pour vous présenter des vœux pour cette nouvelle année, j'espère cependant que vous l'aurez toutes et tous bien commencée, et je vous souhaite tout le succès qu'il vous sera nécessaire dans vos entreprises et vos projets, mais surtout et avant tout je vous souhaite la santé ! A part cela, 2009 que l'on nous prédit plutôt morose et en demi-teinte, sera exactement ce que nous en ferons, ni plus ni moins !

Déjà bien entamée, cette année s'annonce malgré ce que l'on en dit, pleine de promesses, et plutôt chargée en événements... et en travail.

Et pour commencer, 2009 sera l'année du Foyer d'Accueil Médicalisé HOSPITALOR à Enchenberg. Malgré les quelques fâcheux contretemps, les aléas d'une météo moins clémente que les derniers hivers, la structure ouvrira définitivement ses portes ce printemps. Une réunion du comité de l'association des handicapés du Pays de Bitche a récemment choisi et retenu le nom de « Fleur de Vie », et l'a proposé aux instances dirigeantes d'Hospitalor. Mais quelque soit le nom qu'aura la structure, son ouverture sera pour nous tous, habitants d'Enchenberg, et à quelque niveau que ce soit, un honneur. Sachons nous en montrer digne et à la hauteur. Sachons accueillir ses pensionnaires comme les nouveaux habitants d'Enchenberg, qu'ils seront d'ailleurs. Sachons les intégrer et leur montrer que l'hospitalité à Enchenberg n'est pas un vain mot ! Il faut qu'ils se sentent « à la maison », il faut qu'ils se sentent chez eux. Ils ne devront pas, et ils ne vivront pas, en vase clos. Et notre défi sera non seulement de les accueillir, mais de les intégrer dans la vie de notre village. Pour qu'Enchenberg devienne aussi leur village. Je suis persuadé que nous aurons bien plus à apprendre d'eux, que tout ce qu'ils pourraient apprendre de nous.

2009 sera également l'année du quarantième anniversaire du jumelage de notre municipalité avec la commune de Hangard en Sarre. D'aucun pourra penser que de tels programmes sont obsolètes et désuets. Il est vrai qu'en 1969 les circonstances et le contexte étaient différents. Il est vrai aussi que les motivations originelles et les raisons même de créer ce jumelage peuvent sembler anachroniques. Je reste quant à moi persuadé que cette relation est plus importante qu'elle ne l'a jamais été auparavant. Je pense qu'en 2009, ce jumelage peut prendre une dimension toute nouvelle. Et je

crois enfin, qu'à l'heure où les uns parlent de l'« Eurodistrict Sarre Moselle », les autres de « biosphère Vosges Pfaelzerwald », ou encore de « Rheinland-Pfalz-Saarland-Lorraine », cette relation privilégiée qu'Enchenberg entretient, avec plus ou moins d'assiduité, depuis de si longues années avec Hangard, mérite nos soins les plus attentifs. C'est pourquoi nous vous proposons de fêter dignement ce quarantième jubilé, et pour ce faire je vous invite d'ores et déjà à marquer vos calendriers à la date du 27 juin. C'est en effet la date que nous avons retenue pour cette célébration.

De son avenir, je ne peux rien prédire et encore bien moins promettre. Je ne peux qu'en plaider la cause et lui souhaiter sincèrement un nouvel essor. Mais il vous appartiendra, à vous habitantes et habitants d'Enchenberg, et à nos associations de concrétiser ou non.

Et avant de clore cet éditorial, je m'en voudrais de ne pas réitérer mes plus chaleureux remerciements à toutes celles et ceux qui ont contribué au succès des trois « jalons » qui traditionnellement marquent la fin de l'année, et le début de la suivante, chez nous à Enchenberg

....  
Pour le « marché de Noël », je félicite l'Inter association d'Enchenberg, et à fortiori toutes les associations qui y adhèrent, pour leur superbe prestation !

Je remercie tous les membres de l'équipe municipale qui ont été les artisans de la « fête de Noël des anciens », et la « cérémonie des vœux » de cette année.

Mais pour les deux occasions, je remercie plus particulièrement tout ces « bénévoles d'un jour », que je ne nommerai pas de peur d'en oublier l'un ou l'autre, mais qui se reconnaîtront dans ces quelques lignes que je leur dédie. Individuellement, spontanément et sans motivation autre que celle de rendre service, ils sont pourtant fidèles au rendez vous, tous les ans ... Un grand Bravo et merci à eux !

En attendant de vous rencontrer à l'une ou l'autre occasion, mais en espérant que ce soit bientôt, je vous souhaite à toutes et à tous encore bonne continuation, et vous adresse mes plus sincères et cordiales salutations ....

*Thierry BECK*







# AGENDA

## Dimanche 8 mars 2009

Repas "Baেকেofe" organisé par les confirmands du secteur du Pays de Bitche à la salle polyvalente.

## Samedi 4 avril 2009

Ouverture de la décharge municipale de 14H à 18H pour la nouvelle saison 2009.

## Dimanche 10 mai 2009

Tournoi de volley du printemps organisé par l'ASLE (Association de sports et loisirs) dans la salle polyvalente.

## Samedi 27 juin 2009

Fête du 40<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage Enchenberg-Hangard à la salle polyvalente à partir de 14H.



## INFO FLASH, DE DERNIERES MINUTES !!

### Votre Courriel par Email :

A deux reprises déjà nous avons dû informer en urgence la population:

La première pour une coupure d'eau que l'on nous a annoncée la veille au soir, la deuxième pour une alerte météo de la Préfecture ...

Nous disposons à l'heure actuelle de quelques dizaines d'adresses de courrier électronique d'habitants de la commune, mais cela pourrait être **un moyen efficace de joindre rapidement le plus grand nombre...**

Ceci ne remplacera en aucun cas les traditionnels moyens de communication, affichage, bulletin communal ou autre article de presse, mais les compléterait avantageusement.

Donc, si vous le désirez, envoyez nous un Email à : [mairie.enchenberg@wanadoo.fr](mailto:mairie.enchenberg@wanadoo.fr), en indiquant vos noms et prénoms ainsi que votre adresse postale ....nous nous occuperons du reste ...



# INFOS-NEWS



## REPLACEMENT DES POUBELLES

A partir de juin 2009, les habitudes de tri vont être modifiées avec la mise en place par le Système de la collecte Multi flux. Les déchets seront gérés différemment et le tri s'effectuera à la source dans la cuisine de chaque habitant.

La collecte multi-flux est basée sur la distribution de 3 sacs de couleurs différentes mis dans le même bac (poubelle de 240 litres) sur roulettes, actuellement utilisé pour les ordures ménagères.

En effet, le projet de la collecte multi-flux nécessite uniquement des grands bacs de 240 litres. Pour ce faire, la commune va procéder au fur et à mesure au remplacement de toutes les poubelles de 120 litres.

*Pour tous ceux qui possèdent encore une petite poubelle de 120 litres, nous vous prions de bien vouloir en informer la mairie.*

➔ **Voir calendrier de ramassage des ordures ménagères et du tri du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2009 joint à cette lettre.**



## DECHARGE MUNICIPALE

A l'occasion de la nouvelle saison 2009, la décharge municipale sera ouverte tous les samedis après-midi de 14H à 18H pour le dépôt de vos déchets verts et gravats uniquement.

➔ 1<sup>ER</sup> jour d'ouverture : **Samedi 4 avril 2009.**



## NOUVEAU CONTENEUR A CHAUSSURES

Un nouveau conteneur à chaussures usagées vient d'être installé dans la Rue de la Gare, près de la maison des arboriculteurs.



## DEPLACEMENT ALARME CASERNE POMPIERS

En raison de la vente du bâtiment de l'ancienne caserne des pompiers, il a fallu déplacer l'alarme incendie/accident sur le bâtiment de l'école élémentaire, près de la porte d'entrée principale.



## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Grâce à l'action des habitants du village, notre commune peut se réjouir d'être très accueillante par le fleurissement des maisons. Vous pouvez dès à présent vous inscrire au concours des maisons fleuries de la commune dont la clôture des inscriptions est fixée au 15 juin 2009.



## CARCASSES DE VOITURES

Nous vous informons que la mairie propose en permanence l'opération de ramassage de carcasses de voitures et métaux (fûts de fioul). M TONNELIER, ferrailleur de Schmittviller, effectue cette opération de ramassage à titre gratuit. Pour vous inscrire, veuillez contacter la mairie au 03.87.96.38.78.



## DECLARATION DOMICILIAIRES

**RAPPEL :** Des dispositions particulières en matière de déclaration domiciliaire sont applicables en Alsace-Moselle. Trois ordonnances des 15, 16 et 18 juin 1883 prises par les Présidents des trois districts alsaciens-lorrains, pendant la période de l'annexion allemande, **rendent obligatoires les déclarations de domicile et de changement de domicile auprès de l'autorité de police communale.**





## **DROITS DE TIMBRES POUR PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITE**

Le montant du droit de timbre à acquitter dans le cadre de la délivrance des passeports et des cartes nationales d'identité est modifié depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

### **Nouveau tarif des timbres du passeport :**

88 € pour le majeur  
44 € pour le mineur de quinze ans et plus  
19 € pour le mineur de moins de 15 ans

Cependant le renouvellement des passeports est effectué à titre gratuit jusqu'à concurrence de leur durée de validité, dans les cas suivants :

- modification d'état civil
- changement d'adresse
- erreur imputable à l'administration
- pages du passeport réservées au visa entièrement utilisées.

### **La carte nationale d'identité :**

La délivrance de la carte nationale d'identité est gratuite. Toutefois, le renouvellement de cette dernière est soumis à un droit de timbre de 25 euros si l'ancienne carte n'est pas présentée au guichet de la mairie.



### **3939 ALLO SERVICE PUBLIC**

La documentation française, gestionnaire du service téléphonique **3939 allo service public** et du portail internet unique de renseignement administratif et d'accès aux téléprocédures [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), délivre des renseignements administratifs à tout usager. Ces deux services vous informent sur des sujets de la vie quotidienne : perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location... Ils vous orientent également vers les organismes administratifs qui vous permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et d'accomplir vos démarches.



### **LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI**

**pôle emploi** A partir du 18 janvier 2009, un nouveau site internet [pole-emploi.org](http://pole-emploi.org) vous propose de découvrir l'ensemble des missions de Pôle-emploi, l'actualité de ses actions au niveau national comme local ainsi que l'observatoire de l'emploi.

### **Numéro d'appel d'urgence européen : Le "112"**

Il est désormais possible de contacter les services d'urgence à partir de n'importe quel point du territoire de l'UE en composant le **112, numéro d'appel d'urgence unique européen**.

Seule la Bulgarie ne s'était pas mise en conformité pour assurer l'acheminement du numéro d'appel d'urgence européen, le 112, au sein de l'UE. Après une injonction de la Commission européenne en octobre 2007, le pays a corrigé le

tir et les 27 Etats membres sont désormais en mesure d'assurer ce service global. Cette accessibilité totale couronne aussi les efforts combinés de la Commission européenne et des Etats membres de l'UE pour rendre le 112 totalement disponible en tout lieu et garantir aux Européens qu'ils pourront toujours, partout dans l'UE, former le "numéro qui sauve".

Depuis 1998, la législation européenne impose aux Etats membres de veiller à ce que tous les utilisateurs de téléphones fixes ou mobiles puissent appeler le 112 gratuitement. Depuis 2003, les opérateurs de télécommunications doivent fournir aux services d'urgence des informations relatives à **la localisation de l'appelant**.



### **INFO SECURITE ROUTIERE**

La Sécurité routière rappelle l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009 d'une formation obligatoire pour la conduite d'une 125 cm<sup>3</sup> par les nouveaux titulaires du permis B.

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, les titulaires du permis B depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 souhaitant conduire une motocyclette légère (de 51 cm<sup>3</sup> à 125 cm<sup>3</sup>) devront suivre une formation obligatoire de 3 heures. Les personnes qui ont obtenu leur permis B avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007 ne sont pas concernées.**

Auparavant, tout titulaire du permis B depuis plus de deux ans pouvait conduire une motocyclette légère d'une cylindrée de moins de 125 cm<sup>3</sup>. Un décret du 23 décembre 2006 instaure à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, une formation obligatoire de 3 heures pour tout titulaire du permis B depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 désirant conduire ce type de motocyclette, conformément à la décision du comité interministériel de la sécurité routière du 6 juillet 2006. Un arrêté du 27 novembre 2008 précise le contenu de cette information que chaque formateur pourra adapter aux besoins spécifiques de son élève.

A l'issue de la formation, le responsable de l'école de conduite délivre une attestation de formation à l'apprenti conducteur et en adresse un exemplaire au préfet. Celui-ci délivre alors un nouveau permis de conduire portant l'autorisation de conduire une motocyclette légère, valide uniquement sur le territoire français.

Cette formation de 3 heures sera dispensée dans une école de conduite ou une association agréée. Elle peut être suivie dans le mois précédant la date anniversaire des deux ans de permis B.

Tout conducteur concerné par cette mesure ne respectant pas cette règle sera passible d'une contravention de 4<sup>ème</sup> classe d'un montant de 135 euros et d'un retrait de 3 points sur son permis de conduire.





## REVENU DE LA CHASSE 2008

Monsieur le Percepteur vous informe que le revenu de la chasse de 2008 peut être retiré auprès de la perception de Rohrbach-lès-Bitche.



## CONCILIATEUR DE JUSTICE

M GANGLOFF Michel a été nommé conciliateur du canton de Bitche par le premier Président de la cour d'appel. Il peut intervenir dans de nombreuses affaires :

- problème de mitoyenneté
- conflit entre propriétaires
- problème de copropriété
- querelle de voisinage ou de famille
- désaccord entre fournisseur et client
- difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent
- contestation d'une facture...

Il assure ses permanences :

- à la mairie de BITCHE tous les 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 8H30 à 12H
- à la mairie de LEMBERG tous les 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 14H à 17H.  
aux dates suivantes :

25 février 2009	22 avril 2009	27 mai 2009
24 juin 2009	22 juillet 2009	23 septembre 2009
28 octobre 2009	25 novembre 09	16 décembre 2009



## EMPLOI A DOMICILE

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les particuliers employeurs peuvent adhérer au Chèque Emploi Service Universel (CESU) bancaire directement pour déclarer les personnes employées à leur domicile. Désormais, les nouveaux employeurs n'ont plus besoin de s'adresser à leur banque ou à leur Urssaf de proximité pour adhérer, ni d'attendre de recevoir un chéquier CESU pour rémunérer et déclarer un employé à domicile.

Le CESU bancaire permet au particulier employeur de déclarer son salarié sur Internet ([www.cesu.urssaf.fr](http://www.cesu.urssaf.fr)) ou au moyen d'un volet social contenu dans un carnet ou un chéquier emploi service universel. En adhérant au CESU bancaire par Internet, vous optez automatiquement pour la déclaration de votre salarié par internet. Vous rémunérez votre salarié avec le mode de paiement de votre choix (virement, chèque de banque, etc.).



## RENUMEROTATION DES RUES DE GUISEBERG ET CHATEAU D'EAU

La numérotation indexée d'une lettre est de plus en plus utilisée pour les nouvelles habitations de ces deux rues. Cette situation engendre de nombreuses anomalies aussi bien pour le facteur, les livreurs ainsi que le service des impôts fonciers.

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009**, chaque terrain bâti et non bâti se verra attribuer un nouveau numéro. Tous les propriétaires et/ou locataires de la **RUE DE GUISEBERG** et **RUE DU CHATEAU D'EAU** seront informés par courrier individuel du changement de leur numérotation.

La commune se charge de notifier au Centre des Impôts fonciers, à la Poste, aux services EDF-GDF, France Telecom le numéro de chaque immeuble et les modifications le concernant.

Les particuliers devront quant à eux faire le nécessaire dès que possible pour la modification des adresses sur les cartes grises de leurs véhicules. Les formulaires de modification du certificat

d'immatriculation sont disponibles en mairie. La mairie se propose chaque semaine de faire un envoi groupé au service des cartes grises de la Préfecture pour l'établissement de la nouvelle carte.

**Par contre le changement des plaques de numérotations sur les façades des maisons incombe aux propriétaires. Afin d'éviter tout désagrément, nous leur demandons d'apposer dès que possible la nouvelle numérotation.**



## REHABILITER LES BATIMENTS ANCIENS

Le patrimoine doit aujourd'hui relever un double défi. C'est un héritage à transmettre aux générations futures sans trahir ou subvertir son sens. Le meilleur moyen pour la pérennisation, la transmission, la protection et la survie de notre patrimoine bâti c'est de l'occuper, de l'habiter.

Aujourd'hui, habiter un bâtiment ancien, c'est répondre à deux objectifs :

- Préserver et valoriser un patrimoine bâti
- Améliorer et rendre économe en énergie un bâtiment ancien

Diverses actions sur tout le territoire ont été mises en place par le SYCOPARC dont l'objectif est d'avoir une action globale : Printemps du patrimoine, ateliers d'architecture, stage pratique de mise en œuvre de matériaux traditionnels, café bavards et un accompagnement des projets d'entretien et de restauration bénéficiant d'aides financières.

D'autre part, un guide sur le patrimoine bâti composé de fiches pratiques, gratuit, est disponible dans les mairies, les communautés de communes du territoire et à la Maison du Parc.

Enfin, le Parc naturel régional des Vosges du Nord en partenariat avec quatre communautés de commune de l'Alsace-Bossue, du Pays de La Petite Pierre, du Pays de Hanau et de la Région de Saverne a mis en place une politique de valorisation des constructions de l'architecture traditionnelle rurale.

Dans ce cadre, **Aurélié WISSER, architecte-conseil**, intervient sur ces quatre communautés de communes pour donner des **conseils gratuits** dans un projet de restauration ou de transformation d'un bâtiment ancien. Depuis 2004, 130 conseils par an ont été donnés tant aux collectivités qu'à des particuliers.

Le rôle de ce poste mutualisé est aussi de créer un réseau des acteurs du patrimoine bâti et de faire le lien avec les structures financières.

### ➔ CONTACT :

Parc naturel régional des Vosges du Nord

Téléphone standard : 03 88 01 49 59

Fax : 03 88 01 49 60

[contact@parc-vosges-nord.fr](mailto:contact@parc-vosges-nord.fr)

Adresse: SYCOPARC, Le château, Maison du Parc, BP24, 67290 LA PETITE PIERRE

<http://www.parc-vosges-nord.fr>





## HOMMAGE A SŒUR EMMANUELLE

Un petit clin d'œil à Sœur Emmanuelle, la chiffonnière du Caire qui nous a quittées le 20 octobre dernier à l'âge de 99 ans. Elle était de passage dans notre commune le 15 mars 1987. Quelques photos et une signature dans le livre d'Or de la Commune nous permettent d'en garder un excellent souvenir.



Voir photo n°3



## LES ELECTIONS EUROPEENNES EN 2009

Les français éliront les 72 députés qui les représenteront au parlement européen le dimanche 7 juin 2009. Ces élections sont ouvertes à tous les ressortissants des Etats membres de l'Union, sous réserve qu'ils atteignent 18 ans avant le 1<sup>er</sup> mars 2009. Pour participer au vote, il était nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre 2008. Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans mais également ceux qui sont nés entre le 1<sup>er</sup> mars 2007 et la veille du 1<sup>er</sup> tour des deux scrutins sont inscrits d'office sur les listes électorales.

Elus au suffrage universel direct, à la proportionnelle, pour un mandat de 5 ans, ces députés sont aujourd'hui des éléments essentiels dans le fonctionnement de la démocratie européenne.



## LEADER, UNE PLUS-VALUE POUR LE TERRITOIRE

En 2007, le Pays de Sarreguemines-Bitche-Sarralbe a répondu à l'appel au projet Leader 2007-2013 lancé par l'Union Européenne et s'est vu réserver, en juin dernier, une enveloppe de 1 580 000 € afin de mettre en œuvre ce programme. Il s'agit d'un programme de développement rural qui permettra d'accompagner des projets émanant de collectivités publiques, d'associations ou d'entreprises dans les domaines de la micro-économie rurale, des services à la population, de la valorisation des paysages et de la prévention des risques et pollutions écologiques.

Si vous voulez en connaître davantage sur le programme Leader ou si vous avez un projet, contactez Marine PERROTEY, animatrice Leader au Pays de Sarreguemines-Bitche-Sarralbe, à l'Hôtel de la Communauté, 99 rue du Maréchal Foch, 57200 SARREGUEMINES, au 03 87 28 30 30 (standard de la CASC) ou 06 80 59 71 61 ou [marine.perrotey@agglo-sarreguemines.fr](mailto:marine.perrotey@agglo-sarreguemines.fr)

# ETAT CIVIL 2008



## HUIT NAISSANCES HORS COMMUNE (5 filles et 3 garçons)

JEDYNAK Cécile Marie Yolande née le 04 juin 2008  
CHAVARIA Jules Sébastien né le 10 juin 2008  
JUNG Dorine née le 15 juin 2008  
SPRUNCK- - HUBER Elise née le 28 juin 2008  
NIRRENGARTEN Théo né le 31 août 2008  
GAENG- - ESCHENBRENNER Tiane née le 04 septembre 08  
CATELIN Thibault né le 31 octobre 2008  
HOFFMANN Laurine Marie née le 18 novembre 2008



## CINQ MARIAGES

HAM Danielle ♥ HEILIG Sylvain  
Le 5 avril 2008  
GORECKI Stéphanie ♥ BIRCKEL Romain  
Le 31 mai 2008  
SCHWARTZ Sylviane ♥ FISCHER Arsène  
Le 26 juillet 2008  
KUSTER Marie-Christine ♥ MULLER Mathieu  
Le 2 août 2008  
MULLER Rebecca ♥ KORDENTZ Olivier  
Le 7 août 2008



## HUIT DECES

ROHR Marie Antoinette le 5 janvier 2008  
ROTHENMACHER Marie le 6 janvier 2008  
PHILIPP Charles le 23 mars 2008  
HUBER Georgette le 31 mars 2008  
BUCHHOLZER Paul le 25 octobre 2008  
CHENNOUNA Heumissi le 3 novembre 2008  
MARTINE André le 17 novembre 2008  
SCHNEIDER Rolande le 11 décembre 2008



# ASSOCIATIONS

- AJE
- Les Fauchés
- Les joyeux senios
- An alle « Moselle » Deutschen.

## ASSOCIATION POUR LA JEUNESSE



**D'ENCHENBERG**  
(A.J.E)

L'association a tenu son assemblée générale le 14 novembre 2008. Un nouveau comité a été élu :

Présidente : WITTMANN Véronique  
Secrétaire : BOTZUNG Christine  
Secrétaire adjointe: JEDYNAK Laetitia  
Trésorière : THIEBAUT Delphine  
Trésorière adjointe : CHAVARIA Peggy  
Assesseurs : WINDSTEIN Christelle  
METZ Fatiha  
SCHAMPION Nicole

Présidente de l'A.J.E. depuis mi-novembre 2008, je tiens tout d'abord à remercier Mme Cynthia FRIES, ancienne présidente et fondatrice de l'A.J.E. ainsi que le comité et les bénévoles pour leurs engagements et actions réalisés.

J'ai souhaité m'investir dans cette association pour plusieurs raisons :

Parce qu'il n'y a rien de plus beau que les yeux émerveillés et fiers de nos enfants qui participent à



des manifestations ou des ateliers dont ils sont les principaux acteurs,

- ✓ Parce que les souvenirs d'enfance resteront les premiers souvenirs,
- ✓ Parce que le barbecue de la rentrée avec la commune a été apprécié,
- ✓ Parce que la St Nicolas à l'école est toujours un succès,
- ✓ Parce que les Lutins ont été applaudis au Marché de Noël,
- ✓ Parce que le vin chaud avec les parents d'élèves à l'école a été une réussite,
- ✓ Parce que les Rois Mages dans les rues du village ont été un couronnement,
- ✓ Et enfin parce que d'autres projets attendent de voir le jour (mercredis récréatifs et artistiques, garde des enfants le 14 février, fête des enfants, carnaval et pâques).

**« Ensemble, partageons nos projets et réalisons des actions pour nos enfants. »**

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre, nul besoin d'engagement officiel, votre intervention même ponctuelle sur l'une des actions sera toujours la bienvenue.

*Véronique WITTMANN*

03 87 06 54 23 ou [veronique.wittmann@orange.fr](mailto:veronique.wittmann@orange.fr)

**« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »** Saint Exupéry

## CLUB D'EPARGNE " LES FAUCHES "



L'association a tenu son assemblée générale le 7 décembre 2008. Un nouveau comité a été élu :

Président : M GAENG Arsène

Vice-président : M BAUMANN Robert

Secrétaire : M GRAD Christian

Secrétaire adjoint : M PREVOT Jean-Pierre

Trésorière : SCHMIDT Patrice

Trésorier adjoint : OSWALD Lucien

Réviseurs de compte :

Mlle WEISSENBACHER Chantal

Mlle OSWALD Laurence

Assesseurs : Mme OSWALD Esther

## Poèmes proposés par les membres de l'Association des Joyeux Séniors d'ENCHENBERG

### Toujours le temps

De mon temps, on avait le temps  
Le temps de s'aimer et de sourire  
Pour bien faire, on prenait son temps  
Le temps de bien travailler, de bâtir.

On prenait le temps pour voyager  
Le temps de prier et de réfléchir  
Et même le temps pour s'amuser  
Le temps de se reposer, de s'endormir.

Maintenant on n'a plus beaucoup de temps

Et on oublie le temps de s'épanouir  
Toujours on court après son temps  
On laisse le temps du stress nous envahir.

Il ne faudrait pas penser tout le temps  
Au dernier temps, à l'ultime repentir.  
Car on arrivera toujours à temps  
Pour passer le temps du dernier soupir.

Après l'hiver reviendront encore des printemps,  
Des ciels bleus et des temps pour chanter.  
On peut espérer encore bien longtemps.  
Profiter du temps, de se plaire, de s'émerveiller.

J'ai connu jadis le temps des amours,  
Souvent profité du temps des bêtises,  
Mais voici l'automne, les mauvais jours,  
Ah ! qu'il vienne encore, le temps des cerises !

*Gilbert JACQUET, Virieu-sur-Bourbre (Isère)*

### Un Rêve

J'ai rêvé d'une rencontre  
Entre tous les poètes  
Ils émergeaient de l'ombre  
Des lauriers sur la tête.

Il y en avait de toute race  
Et de toute couleur  
Chacun trouvant sa place  
Au foyer de nos cœurs.

Nous buvions à la source  
Au gré de nos plaisirs  
Nous remplissions la coupe  
De nos ardents désirs.

Ami, si tu le veux, viens agrandir la chaîne  
Afin de marier, ensemble, nos refrains  
Egrenant à l'envi sur les monts et la plaine  
La semence des dieux ! Ce qui fait notre pain...

*Simone FALIP*

*Messey-sur-grosne (Saône-et-Loire)*





## AN ALLE « MOSELLE » - DEUTSCHEN I

Hallo Auswanderer !

Da wir uns wahrscheinlich noch nicht kennen, wäre es erforderlich dies nachzuholen.

I. T R E F F E N mit allen hier wohnhaften Deutschen!  
Wo? In einem gemütlichen Restaurant.  
Wann? In Juni 2009

Wie wäre es mit einem gemeinsamen Treffen in einem gemütlichen Restaurant mit allen hier wohnhaften Deutschen. Bitte alle informieren, auch hier im Umkreis...

Ich freue mich auf Ihre positive Resonanz.

Bei Interesse bitte bei der Mairie melden.

Lasst den Alltag, Alltag sein, heut woll'n wir uns des Lebens freuen.

Nicht jeder hat immer Gelegenheit zu ungezwungener Heiterkeit.

M.F.G

Lilian RUMMENEY



## LES TRAVAUX

### NOUVELLE TOITURE POUR LA STATION DE FORAGE

Suite à des infiltrations et à l'ancienneté de la couverture, une nouvelle toiture complète sera installée sur la station de forage de la Chapelle.

L'ensemble des travaux (charpente des Ets Schumacher de Rimling et couverture + matériaux divers des Ets Bour de Petit-Réderching) s'élève à 2 762,04 € HT.



Voir projet en photo n°2

## INFOS DANS L'EAU



### VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Le syndicat mixte pour l'assainissement du bassin versant de la Schwalb possède désormais, sur le ban de notre commune, toutes les compétences concernant l'assainissement.

Les propriétaires disposant de fosses septiques doivent impérativement contacter le syndicat pour faire effectuer la vidange.

Coordonnées du syndicat, 38 rue du Colonel Teyssier  
57230 BITCHE ☎ 03 87 06 10 40

## ECHOS CONSEIL MUNICIPAL

### LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

↳ D'allouer une subvention de 80,-€ à l'Amicale des Secrétaires de Mairie ; 80,-€ à l'Amicale des Agents territoriaux ; 550,-€ à l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Montbronn-Enchenberg.

↳ Décide de ne pas accepter l'avenant n° 1 de la convention de fourrière pour l'augmentation de tarif de 0,05 € pour atteindre 0,55 € par habitant.

↳ Décide de confier par voie de convention l'instruction de tout ou partie des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol à la Direction Départementale de l'Équipement.

↳ Décide pour le mode de vente du bois de chauffage et de la tarification, d'opter pour le choix de l'unité de produit : par stère, lot réceptionné, paiement effectué après réception.

↳ Décide de distribuer lors de la fête de la St Nicolas du vendredi 5 décembre 2008, un sachet de friandises à chaque enfant de l'école maternelle et primaire pour une valeur unitaire de 4,-€.

↳ Décide de modifier les tarifs de location de la Salle polyvalente et d'instaurer un tarif pour l'occupation de la salle de réunion de la mairie à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. (Voir détail joint à cette lettre)

↳ Décide l'acquisition de différents terrains situés au lieudit "BEI DER PFARWIESE " "ANDERSEITS KREMEL" et "RUMMELSGARTEN". Cette dernière acquisition permet de finaliser le projet d'achat de terrains du futur lotissement derrière la salle polyvalente.

↳ Décide d'attribuer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 aux RUE DE GUISEBERG et RUE DU CHATEAU D'EAU, un nouveau numéro à chaque terrain bâti et non bâti en séparant côté pair (à droite de la chaussée) et côté impair (à gauche de la chaussée).

↳ Décide de ne pas souscrire au nouveau dispositif de la maison à 15 euros par jour émanant de Mme Christine BOUTIN, Ministre du Logement et de la Ville.

↳ Décide de créer un poste d'agent de cantine dans le cadre du dispositif des contrats aidés par l'Etat notamment le contrat d'accompagnement à l'emploi à raison de 20H/semaine. Le poste a été attribué à Mme SCHWARTZ Evelyne.

↳ Décide de prendre en charge les frais de transport de 130 euros de la sortie cinéma du 18 décembre de l'école maternelle "les boutons d'or".

↳ Décide de faire l'acquisition de 200 gilets et brassards pour la sécurité des élèves des écoles maternelles et primaires et de les remettre à chaque élève avant les vacances de Noël.

↳ Décide de déposer un dossier de subvention pour le projet "Rénovation de la mairie" et sollicite la subvention de l'Etat au titre de la Dotation Globale d'Équipement pour 2009.

Une première opération pour un montant de 19 207,23 € HT concerne la rénovation des fenêtres et 7 661,00 € HT l'installation de nouveaux radiateurs.

## LA PAROLE AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX:

### Le mot de M Fabien BUCHHOLZER, Conseiller Municipal

Chères électrices, chers électeurs,



Tout d'abord, j'aimerais vous remercier de m'avoir accordé votre confiance lors des élections municipales pour les six années à venir. J'essaierai de faire de mon mieux afin de ne pas vous décevoir, avec une équipe jeune et dynamique qui je pense ira de l'avant avec des nouveaux projets et de

nouvelles initiatives pour améliorer le bien-être et la qualité de notre village.

Merci à tous et à Roland qui m'a permis de me présenter.  
Bonne Année à vous tous et surtout bonne santé.

Fabien BUCHHOLZER

### Le mot de Mme Nadine VOGEL, Conseillère Municipale

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,



Je pense que je n'ai plus besoin de me présenter puisque je réside à Enchenberg déjà aussi longtemps que j'ai vécu à Bettviller, mon village natal.

Je suis persuadée que les

"Enchenbergeois"

m'ont adoptée.

C'est un village où je me sens bien avec ses forêts et sa Sainte Vèrène.

C'est pour moi un très grand honneur d'avoir été élue au Conseil Municipal et je vous en remercie très sincèrement.

Cette aventure est pour moi très enrichissante. Avec toute notre équipe, j'espère prendre les bonnes décisions, les plus justes et raisonnables.

J'essaie tout simplement d'être à votre écoute pour l'Avenir de Notre Village.

Très cordialement

Nadine VOGEL



motor par à ciel (40) pour être déposés, le reste du bâtiment (dans les cheminées et le système d'armement), est vendu au domaine pour ferraille. Un patrimoine qui s'en va mais qui restera gravé dans nos souvenirs des années 80.

## **PHOTO N° 2**

### **PROJET DE NOUVELLE TOITURE POUR LA STATION DE FORAGE**

